

PROGRAMME FORMATION

« Management par les risques, une culture de la sécurité »

Le nouveau référentiel 2022 structure la qualité et donne une place non négligeable à la gestion des risques au sein des ESSMS.

L'attractivité des métiers du social et du médicosocial est mise à mal en partie par les modèles inclusifs et des situations d'accompagnement extrêmes qui émoissent l'engagement des professionnels qui doivent sécuriser les parcours dans un contexte parfois peu sécurisant.

L'ensemble des risques pris en compte uniquement lorsqu'il est nécessaire de les gérer est pourtant un vecteur essentiel d'implication et de responsabilisation des personnels.

La culture sécurité rejoint la culture d'entreprise lorsque les risques ne sont plus seulement managés, mais deviennent un levier majeur de management.

Cette formation a vocation à donner aux managers les moyens :

- d'envisager la sécurité en anticipation des risques, pour éviter qu'ils ne se produisent ;
- d'identifier l'inévitable pour atténuer les effets,
- de mettre en œuvre des moyens de réponse rapides et efficaces,
- de préparer les équipes pour donner aux professionnels, les moyens d'assurer ses fonctions

Elle a pour ambition d'aider les managers à envisager le risque comme un levier de management permettant l'engagement des professionnels dans une démarche projet partagée.

Public

Formation proposée aux professionnels des établissements et services sociaux et médico-sociaux en charge de la qualité et/ou la gestion des risques.

- Métiers de la qualité (qualiticiens, gestionnaires des risques, responsables/coordonateurs qualité, RAQ, ...)
- Direction
- Management
- Professionnel en charge de la qualité et/ou de la gestion des risques

Pré-requis

Aucun pré-requis

Objectifs pédagogiques

Objectifs généraux

- Connaître les principes généraux de la culture sécurité pour les organisations
- Connaître des méthodes de gestion et de management des risques

À l'issue de la formation, les participants seront capables :

- De mettre en œuvre l'évaluation et la prévention des risques (risques a priori)
- Créer et manager le processus de signalement et de déclaration des risques (risques a posteriori)
- De mettre en place un système de gestion des risques
- De passer du management des risques au management par les risques



Organisme de formation : 76 31 10 59 031

Contenu & séquençage

Matin

La culture sécurité pour les organisations

- Développer une culture sécurité

Gestion des risques a priori

- Identifier les risques (professionnels, pour le public)
- Méthodes de prévention

Après-midi

Gestion des risques a posteriori

- Gestion des risques (outils et méthodes)

Management des risques

- Du management des risques au management par les risques

Intervenant(s) :

Chaque session de formation est animée par un binôme, constitué par :

- Un membre de l'équipe opérationnelle de la SRA Occitanie, ingénieur qualité gestion des risques ou un chargé de mission qualité gestion des risques pour les ESSMS
- Un professionnel du secteur impliqué dans la démarche qualité, issu du réseau des personnes ressources de la SRA Occitanie

Méthodes pédagogiques

Les moyens utilisés pour développer l'apprentissage et remplir les objectifs de la formation s'appuient sur :

- **une méthode affirmative** pour l'acquisition et/ou l'approfondissement de connaissances et compétences sous forme d'apports théoriques
- **une méthode active** par la mise en situation : jeux de rôles, analyse de situation
- **une méthode expérientielle** par le partage de pratiques et d'expériences entre participants et formateurs

Modalités d'évaluation et de suivi

- Évaluation des besoins a priori
- Quizz d'évaluation des savoirs visés en amont et à l'issue de la formation
- Évaluation de la formation par les participants
- Attestation de fin de formation

Informations pratiques

| | |
|-------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| DUREE | 1 jour (7 heures) |
| DATES & HORAIRES <i>(Prochaines sessions)</i> | Session 1 : 16 mai 2022 9h00 > 17h00 Montpellier (<i>adresse à définir</i>) |
| FORMAT | Présentiel |
| TARIFS INTER <i>(Par participant)</i> | Adhérents : Compris dans l'adhésion <i>(identifié « priorité annuelle 2022 »)</i> Non adhérents : Non accessible en 2022 |
| TARIFS INTRA <i>(Forfait par session)</i> | INTRA sur demande Adhérents : Selon disponibilité de l'équipe opérationnelle Non adhérents : Non accessible en 2022 |
| PRISE EN CHARGE | Non applicable |
| NOMBRE PARTICIPANTS | Minimum : 10 personnes Maximum : 20 personnes <i>(Dont 2 participants max. d'une même structure)</i> |

VOS CONTACTS

- **Pédagogique** : Michel PESCE
m.pesce@sra-occitanie.fr / 06.88.01.64.52
- **Administratif** : Anaïs LAFITTE
a.lafitte@sra-occitanie.fr / 05.67.31.21.30

La SRA Occitanie s'engage dans une démarche d'accès pour tous à ses formations et notamment pour les personnes en situation de handicap. Notre organisme veille à mettre en œuvre des adaptations matérielles et organisationnelles et demande à chaque participant ou établissement inscrivant des participants de nous informer des besoins en aménagement.